



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DE LA CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS
DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE**

*Salle Clémentine
Jeudi 20 novembre 2008*

*Messieurs les cardinaux,
Vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,
Chers frères et sœurs!*

C'est avec joie que je vous rencontre à l'occasion de l'assemblée plénière de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, qui célèbre ses cent ans de vie et d'activité. En effet, un siècle s'est écoulé depuis que mon vénéré prédécesseur saint Pie X, avec la Constitution apostolique *Sapienti Consilio*, du 29 juin 1908, rendit votre dicastère autonome, en tant que *Congregatio negotiis religiosorum sodalium praeposita*, une dénomination qui a connu par la suite et à plusieurs reprises des modifications. Pour rappeler cet événement vous avez programmé, le 22 novembre prochain, un congrès au titre significatif: "Cent ans au service de la vie consacrée"; je souhaite donc un plein succès à cette initiative opportune.

La rencontre d'aujourd'hui est pour moi une occasion plus que jamais propice pour saluer et remercier tous ceux qui travaillent dans votre dicastère. Je salue en premier lieu le préfet, le cardinal Franc Rodé, à qui je suis également reconnaissant de s'être fait l'interprète des sentiments communs. Avec lui je salue les membres du dicastère, le secrétaire, les sous-secrétaires et les autres officiers qui, avec des tâches différentes, prêtent leur service quotidien avec compétence et sagesse, pour "promouvoir et régler la pratique des conseils évangéliques dans les diverses formes de vie consacrée, ainsi que l'activité des sociétés de vie apostolique (cf. Const. ap. *Pastor bonus*, n. 105). Les personnes consacrées constituent une portion élue du peuple de Dieu: très chers frères et sœurs, soutenir et conserver la fidélité à l'appel divin est

l'engagement fondamental que vous accomplissez selon des modalités qui ont désormais bien fait leurs preuves, grâce à l'expérience mûrie au cours de ces cent ans d'activité. Ce service de la Congrégation a été encore plus intense durant les décennies qui suivirent le Concile Vatican II, qui ont vu l'effort de renouveau, aussi bien dans la vie que dans la législation, de tous les instituts religieux et séculiers et des sociétés de vie apostolique. Alors que je m'unis donc à vous pour rendre grâce à Dieu, dispensateur de tout bien, pour les bons fruits produits au cours de ces années par votre dicastère, je rappelle avec une pensée reconnaissante tous ceux qui, au cours de ce siècle d'activité, ont prodigué leurs énergies au profit des personnes consacrées, hommes et femmes.

L'assemblée plénière de votre Congrégation a centré cette année son attention sur un thème qui m'est particulièrement cher: le monachisme, *forma vitae* qui s'est toujours inspirée de l'Eglise naissante, engendrée par la Pentecôte (cf. *Ac* 2, 42-47; 4, 32-35). A partir des conclusions de vos travaux, axés en particulier sur la vie monastique féminine, pourront naître des indications utiles à ceux, moines et moniales, qui "cherchent Dieu", accomplissant leur vocation pour le bien de toute l'Eglise. Récemment encore (cf. [*Discours au monde de la culture, Paris, 12 septembre 2008*](#)), j'ai voulu rappeler le caractère exemplaire de la vie monastique dans l'histoire, en soulignant combien son but est à la fois simple et essentiel: *quaerere Deum*, chercher Dieu et le chercher à travers Jésus Christ qui l'a révélé (cf. *Jn* 1, 18), le chercher en fixant le regard sur les réalités invisibles qui sont éternelles (cf. *2 Co* 4, 18), dans l'attente de la manifestation glorieuse du Sauveur (cf. *Tt* 2, 13)

Christo omnino nihil praeponere (cf. *RB* 72, 11; Augustin, *Enarr. in Ps.* 29, 9; Cyprien, *Ad Fort* 4). Cette expression, que la Règle de saint Benoît reprend de la tradition précédente, exprime bien le trésor précieux de la vie monastique pratiquée jusqu'à nos jours, aussi bien dans l'occident que dans l'orient chrétien. C'est une invitation pressante à façonner la vie monastique jusqu'à la faire devenir mémoire évangélique de l'Eglise et, quand elle est authentiquement vécue, "exemplarité de vie baptismale" (cf. Jean-Paul II, [*Orientalis lumen*](#), n. 9). En vertu du primat absolu réservé au Christ, les monastères sont appelés à être des lieux où l'on fait place à la célébration de la gloire de Dieu, où l'on adore et l'on chante la présence divine dans le monde, mystérieuse mais réelle, où l'on cherche à vivre le commandement nouveau de l'amour et du service réciproque, en préparant ainsi la "révélation des fils de Dieu" (*Rm* 8, 19) finale. Lorsque les moines vivent l'Evangile de manière radicale, lorsque ceux qui sont entièrement consacrés à la vie contemplative cultivent en profondeur l'union sponsale avec le Christ, sur laquelle s'est largement arrêtée l'Instruction de cette Congrégation "[*Verbi Sponsa*](#)" (13.v.1999), le monachisme peut constituer pour toutes les formes de vie religieuse et de consécration une mémoire de ce qui est essentiel et qui possède la primauté dans chaque vie baptismale: chercher le Christ et ne rien placer au dessus de son amour.

La voie indiquée par Dieu pour cette recherche et pour cet amour est sa Parole elle-même, qui dans les livres des Saintes Ecritures est offerte avec abondance à la réflexion des hommes. Le

désir de Dieu et l'amour pour sa Parole se nourrissent donc réciproquement et engendrent dans la vie monastique l'exigence irrépressible de l'*opus Dei*, du *studium orationis* et de la *lectio divina*, qui est écoute de la Parole de Dieu, accompagnée par les grandes voix de la tradition des pères et des saints, et ensuite prière orientée et soutenue par cette Parole. La récente Assemblée générale du synode des évêques, qui s'est tenue à Rome le mois dernier sur le thème: La Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Eglise, en renouvelant l'appel à tous les chrétiens à enraciner leur existence dans l'écoute de la Parole de Dieu contenue dans les Saintes Ecritures, a en particulier invité les communautés religieuses et chaque homme et femme consacrés à faire de la Parole de Dieu leur nourriture quotidienne, en particulier à travers la pratique de la *lectio divina* (cf. *Elenchus praepositionum*, n. 4).

Chers frères et sœurs, celui qui entre dans un monastère y cherche une oasis spirituelle où apprendre à vivre en véritable disciple de Jésus dans une communion fraternelle sereine et persévérante, en accueillant également des hôtes éventuels comme le Christ lui-même (cf. *RB* 53, 1). Tel est le témoignage que l'Eglise demande au monachisme également à notre époque. Nous invoquons Marie, la Mère du Seigneur, la "femme de l'écoute", qui ne place rien avant l'amour du Fils de Dieu qui est né d'elle, pour qu'il aide les communautés de vie consacrée et en particulier les communautés monastiques à être fidèles à leur vocation et mission. Puissent les monastères être toujours davantage des oasis de vie ascétique, où l'on ressent la fascination de l'union sponsale avec le Christ et où le choix de l'Absolu de Dieu est entouré par un climat constant de silence et de contemplation. Alors que je vous assure pour cela de ma prière, je donne de tout cœur la Bénédiction apostolique à vous tous qui participez à l'assemblée plénière, à ceux qui travaillent dans votre dicastère et aux membres des divers instituts de vie consacrée, en particulier à ceux de vie entièrement contemplative. Que le Seigneur déverse sur chacun l'abondance de ses consolations.

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana